

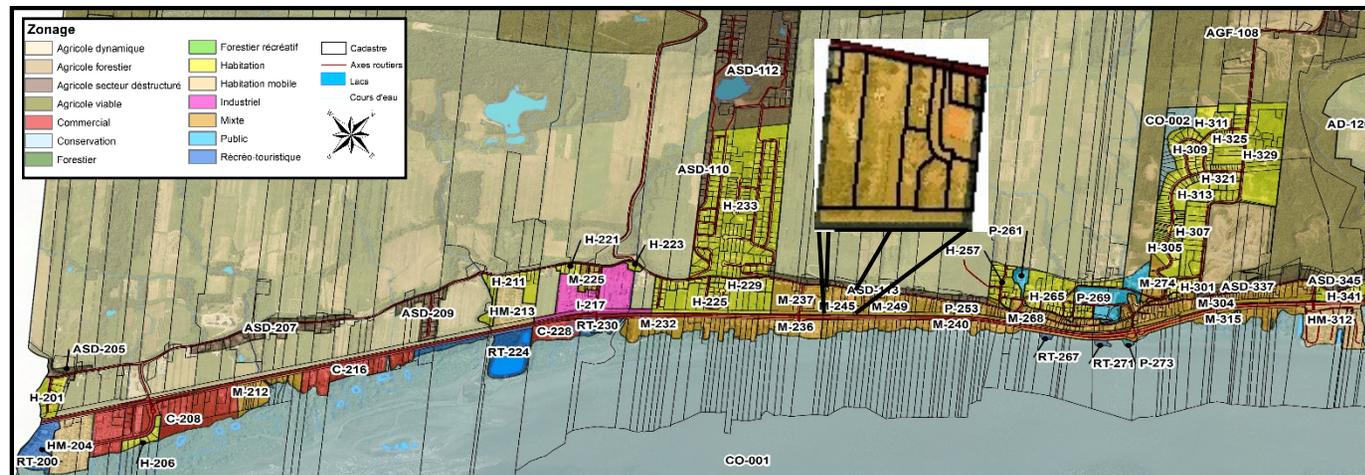
Zone M-245

La zone M-245 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type M (mixtes), elle comprend un mélange de commerces et résidences.

Elle comprend les propriétés situées entre le 7696 et le 7720 Avenue Royale (chiffres pairs uniquement).

Disposition particulière:

Les propriétés dans cette zone sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « Avenue Royale et noyau villageois ».



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	4
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	15
Disposition particulière: les toits plats sont interdits sur l'avenue Royale.	

CLASSES D'USAGES		M-245
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
	H-4 Multifamiliale (3 à 8)	●
	H-5 Multifamiliale 9 logements et +	●
COMMERCE ET SERVICES	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
	C-6 Restauration	*
	C-8 Hébergement léger	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●
Disposition particulière: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone.		
*Les services à l'auto sont interdits.		